



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES OBSERVATOIRE DES MISSIONS ET DES MÉTIERS (OMM)

LES MÉTIERS DE LA VIE SCOLAIRE

Le conseil d'orientation de l'OMM de février 2014 a décidé de conduire une étude sur les métiers de la vie scolaire dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) : Conseiller principal d'éducation (CPE), Technicien formation-recherche - Vie scolaire (TFR-VS) et Assistant d'éducation (AE). Elle avait pour objectif d'établir une cartographie de ces métiers et d'identifier les activités et les compétences mobilisées. Des recommandations étaient attendues en matière de gestion des ressources humaines : formation, prise de poste, parcours professionnel,... L'étude devait également élaborer un référentiel pour le métier de CPE, actualiser les fiches emplois-types de CPE et de TFR-VS, et proposer une fiche emploi-type d'AE pour compléter le répertoire ministériel des métiers (RMM). Conduite par une équipe pluridisciplinaire et avec le concours de l'Inspection de l'enseignement agricole, l'étude a nécessité 99 entretiens réalisés auprès de 17 EPLEFPA représentant la diversité des établissements et des régions. L'étude éclaire les enjeux et les aspects essentiels des métiers concernés, et analyse leur impact en termes d'évolution et de ressources humaines.

SIMILITUDES ET COMPLEMENTARITE ENTRE LES DIFFERENTS METIERS

Si chaque métier s'exerce selon ses prérogatives propres, ils sont fonctionnellement complémentaires et ont notamment en commun :

- d'accorder une place centrale aux élèves;
- d'être exercés au sein d'une communauté éducative et de contribuer au développement d'une

culture partagée, dans un contexte structuré par l'accompagnement des élèves et le maintien de leur sécurité;

- d'occuper chacun une position délicate vis-à-vis des élèves requérant une écoute, un dialogue et le respect de l'autorité en fonction du niveau d'action.

UNE TYPOLOGIE DES MÉTIERS DE LA VIE SCOLAIRE

→ Les Assistants d'Éducation : à l'écoute des élèves et en quête d'échanges internes

Chargés du suivi individuel et collectif des élèves et de leur surveillance, les AE sont à la fois éducateurs, médiateurs et surveillants. Ils expriment le besoin de développer les échanges et les rencontres grâce à la mise en place par les CPE d'organisations qui leur permettraient de se « passer le relais », ...

→ Les Conseillers principaux d'éducation : chefs du service d'éducation et de surveillance et interface entre le milieu éducatif et les autres acteurs impliqués dans la vie des élèves

Les CPE cherchent à donner un cadre de référence commun du vivre ensemble et à prévenir, réguler,

apaiser, gérer les conflits ou la violence, dans une démarche plus interactive que normative.

Leurs missions s'articulent autour des axes suivants :

- l'organisation des conditions de vie des élèves;
- leur accompagnement, notamment en tenant un rôle de conseil éducatif;
- l'élaboration d'une stratégie et la priorisation des actions;
- le management participatif du service de vie scolaire et la création d'un esprit d'équipe;
- une action en interne et en complémentarité avec les autres membres de la communauté éducative;
- une action en externe, à l'interface avec les

familles et en partenariat avec de nombreux acteurs (centres d'information et d'orientation, maîtres de stage, anciens élèves, services sociaux et éducatifs, Justice,...).

➤ **Les Techniciens formation-recherche-Vie scolaire : « point d'accueil » du service d'éducation et de surveillance et relais des CPE ; en quête d'une meilleure lisibilité de leur fonction**

Ils se caractérisent par :

- une expérience du milieu éducatif acquise antérieurement et une bonne connaissance des établissements d'enseignement ;
- une présence permanente au sein de l'établissement ;
- un relais et un appui au CPE dans le cadre du fonctionnement du service.

LES CONSÉQUENCES SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En termes de gestion des ressources humaines, les enseignements de l'étude conduisent essentiellement à envisager la mise en place de formations afin d'accompagner l'exercice des différents métiers et l'évolution professionnelle des agents. Pour être efficace, elles devront tenir compte des tendances actuelles ou prévisibles et

pourront s'articuler autour de 3 axes principaux :

- s'engager dans la masterisation des métiers de la vie scolaire ;
- renforcer des compétences spécifiques liées à la santé et à la sécurité ;
- former tout au long de la vie et accompagner les parcours professionnels.

LES PRÉCONISATIONS

Un dispositif de formation et d'adaptation à l'emploi ouvert et intégré

→ **Créer une mention « Encadrement éducatif » pour la formation initiale des CPE**, dans le cadre du master MEEF porté par le ministère chargé de l'agriculture.

→ **Offrir à l'ensemble des personnels de vie scolaire des modalités de reconnaissance de l'expérience professionnelle inscrites dans un parcours diplômant.** Le master MEEF pourra en constituer le support par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par la délivrance de crédits ECTS (European Credits Transfer System).

→ **Faire à terme de ce master un outil de professionnalisation pour l'ensemble des métiers de la vie scolaire en l'ouvrant à la formation continue.** Il s'agit de promouvoir une culture commune aux différents acteurs de la vie scolaire.

→ **Ouvrir aux CPE les modules d'adaptation à l'emploi actuellement réservés en formation continue aux cadres de l'enseignement et, plus globalement, ouvrir les stages actuellement destinés à un public ciblé à un public plus large.**

→ **Développer dans le cadre des formations une approche plus concrète et interactive à partir de mises en situations et d'études de cas**

→ **Proposer une formation à la psychologie et**

à la sociologie de l'adolescent, adaptée aux besoins respectifs des CPE, TFR et AE.

Des actions spécifiques

→ **TFR : rebaptiser le "Technicien formation-recherche - Vie scolaire" en "Adjoint au CPE"** pour une meilleure lisibilité du métier et une meilleure reconnaissance des compétences.

→ **CPE : renforcer la formation à la conception et à la conduite de projet en proposant des modules rassemblant les personnels de direction** pour promouvoir le travail d'équipe et la connaissance réciproque des métiers de l'éducation. Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre de la formation d'adaptation à l'emploi ou en formation continue.

→ **AE : mettre en œuvre l'accompagnement à la prise de poste.**

→ **CPE : renforcer la formation à la psychologie et à la sociologie des adolescents.**

→ **TFR et AE : développer la formation aux premiers secours.**

→ **CPE et TFR : généraliser la rédaction de fiches de poste.**

→ **CPE et TFR : développer un dispositif de veille juridique.**

→ **CPE : accompagner ceux qui souhaitent diversifier leur parcours professionnel.**

LES ÉTUDES DE L'OMM COMPORTENT TROIS ÉTAPES :

→ Un état des lieux réalisé à partir de l'observation des situations réelles de travail des personnels concernés :

Au cours de cette étape, les emplois types de la filière sont identifiés et décrits.

→ Une phase de prospective, réalisée notamment grâce à l'écoute d'experts et de bénéficiaires des politiques publiques.

Elle porte sur :

- *Les missions de l'État* : quelles tendances ? Quelles évolutions ? Quels scénarios ?
- *Les métiers et les compétences des agents* : quels emplois cibles ? Quels besoins de compétences ?

→ Des propositions :

Quelles recommandations pour accompagner les évolutions en termes de :

- recrutement,
- formation initiale des futurs fonctionnaires ou formation continue des personnels,
- construction de parcours professionnels enrichissants pour les individus et pour l'État-employeur.

*L'étude sur « Les métiers de la vie scolaire » a été pilotée par **Gilbert PESCATORI**, IGPEF qui a présidé le groupe d'étude ;*

Annie BOUATOU, cheffe de projet ;

Marie-Pierre LEURIDAN, (SRH), bureau de la formation continue et du développement des compétences et **Patrick GAUTIER**, DRIF Bretagne.

L'ÉQUIPE DE L'OMM

Service des ressources humaines

*Mission du pilotage de l'emploi, de la gestion prévisionnelle des ressources humaines et de l'observatoire des des missions et des métiers : (MPEGPRHOMM)
78, rue de Varenne 75349 Paris SP*

• **Bernard Boyer** *Président du Conseil d'orientation de l'OMM*

bernard.boyer01@agriculture.gouv.fr

• **Jean-Louis Grenouilloux**, *Adjoint au chef de la mission*

jean-louis.grenouilloux@agriculture.gouv.fr

• **Vincent Jannier** *Responsable des études*

vincent.jannier@agriculture.gouv.fr

• **Claudine Rizza** *Assistante*

claudine.rizza@agriculture.gouv.fr

○ ○ ○ ○ Pour en savoir plus

Nous vous invitons à découvrir l'intégralité de cette étude sur le site de l'OMM :

> **www.omm.agriculture.gouv.fr** → *les études de l'OMM* → *les études publiées*

> ou via l'intranet du MAAF → *infos pratiques RH* → *Missions et métiers*